



## Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent

- Services sociaux de protection et de réadaptation
- Services sociaux aux jeunes contrevenants

Communiqué

Pour diffusion immédiate

### TENUE D'UNE ENQUÊTE INTERNE AU CENTRE JEUNESSE DU BAS-SAINT-LAURENT

**Rimouski, le 18 février 2013** – Pour faire suite aux plaintes policières déposées par deux jeunes à l'égard d'une famille d'accueil qui en avait la garde entre 2001 et 2005 – et dont le responsable de cette famille a été déclaré coupable le 11 janvier dernier, le Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent procédera à une enquête interne. Compte tenu de la nature et de la gravité des accusations portées, l'établissement désire faire toute la lumière sur cette situation, avec l'appui de son conseil d'administration.

Les services d'un consultant externe seront sollicités dès cette semaine afin qu'une enquête interne soit menée et qu'un avis indépendant soit rendu sur l'ensemble des faits. Le Centre jeunesse veut s'assurer que les façons de faire et les protocoles mis en place depuis ces malencontreux événements demeurent parmi les plus efficaces en matière de surveillance et de protection des enfants et qu'ils contribuent à leur assurer un milieu de vie stable et sécurisant. Par cette action, le Centre jeunesse souhaite également que les circonstances entourant la situation soient minutieusement évaluées et concourent à prévenir tout autre événement de ce genre. L'établissement accorde une très grande importance à la qualité des services offerts aux jeunes du Bas-Saint-Laurent et déplore vivement la situation vécue par les jeunes plaignants.

À l'issue de l'enquête et dans un souci de transparence, le Centre jeunesse transmettra les résultats aux membres de son conseil d'administration, à son personnel, à l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'à la population.

– 30 –

Pour information : Raymonde Gagné  
Responsable  
Téléphone : 418 723-1255, poste 1803 ou 418 730-6111 (cellulaire)